

3è Légion

Compagnie
de l'Orne.

Section
d'Argentan

Brigade de la
Ferté-Fresnel

Bde: 356

No de la

Son: 2344

du

21 Octobre 1944

PROCES-VERBAL

Renseignements
judiciaires

Affaire BOIS-
MASSOT.

Meurtres.

auteurs miliciens

1ère expédition.

La Ferté-Fresnel, le 1er Novembre 1944.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui vingt et un Octobre mil neuf cent
quarante quatre à onze heures 15;

DUPUIS, Henri, M.D.L. Cher,

NOUS, soussignés,

JOUAN, Felicien,

Gendarme à la résidence de la Ferté-Fresnel, départe-
ment de l'Orne, revêtus de notre uniforme et confor-
mément aux ordres de nos chefs;

en visite de commune à Touquettes (Orne),

Réquisition de Monsieur le Procureur de la
République à Argentan, en date du 30 Septembre 1944,
Affaire "BOIS-MASSOT" commune de Touquettes (Orne), où
trois hommes de la résistance ont été tués par les
miliciens et la Gestapo, le 8 Juillet 1944, à l'effet
de rechercher et d'identifier les auteurs de ces
meurtres,

dossier à nous transmis par notre Commandant
de Section, le 7 Octobre 1944, sous le No 2344/3,
à l'effet d'effectuer une enquête, entendons:

10) - M. FRESNAIS, Jules, âgé de 69 ans, maire de
la commune de Touquettes (Orne), qui déclare à son
domicile à l'heure du présent:

"Le 8 Juillet dernier dans la matinée, de nom-
breux coups de feu étaient tirés au lieu dit "Le
"BOIS-MASSOT" commune de Touquettes (Orne), où un bâ-
timent était ensuite incendié à l'aide de grenades
incendiaires par les soldats Allemands.

Dans ce bâtiment, deux hommes étaient cachés
et un troisième, habillé en bleu de chauffe, se trou-
vait avec les miliciens et les allemands. Il s'a-
gissait d'un sujet espagnol demeurant à Saint-Evrout-
Notre-Dame-du-Bois (Orne), qui avait été arrêté
quelques jours auparavant par les miliciens et
la gestapo.

J'ignorais que des hommes étaient réfugiés
dans cette maison, ce n'est qu'après la scène que
j'ai appris cette chose.

Ces trois hommes faisaient partie de la ré-
sistance et avaient dû être dénoncés par une tier-
ce personne. L'affaire en question, s'était passée
à Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois (Orne), où le
chef de groupe de la résistance M. GEROME, avait été
recherché par la gestapo Allemande.

Je ne connais aucun des miliciens ayant par-
ticipé à cet attentat. Par contre, deux réfugiés de
CAEN, M. M. LEVIONNAIS, Maurice fils et Paul, alors à
l'époque à Touquettes (Orne), avaient reconnu dans
les miliciens, deux individus de Caen. L'un des deux
frères, je ne puis affirmer lequel a reconnu un mil-
licien, comme ayant été en pension avec lui. L'au-
dition de ces hommes pourrait peut-être être utile

! "à la manifestation de la vérité. L'un d'eux, LEVIONNAIS
! "Marice était chauffeur ajusteur à la S.N.C.F. à Caen
! "et l'autre PAUL était coiffeur. Ils demeureraient avant
! "l'évacuation de Caen rue des Chèvrefeuilles dans la
! "dite ville.

! Lecture faite persiste et signe.

! Nous nous rendons à Saint-Evroult-Notre-Dame-
! du-Bois(Orne), et entendons:

! 1o) M. GEROME, Bernard, âgé de 37 ans, plâtrier, de-
! meurant à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois(Orne), qui
! déclare à son domicile à 13 heures:

! " Je ne puis vous fournir aucun renseignement
! quant aux auteurs du massacre de BOIS MASSOT; commune
! de Touquettes(Orne), car j'avais été prévenu à temps
! de leur visite par Riestra José, sujet espagnol, demeu-
! rant chez moi, lui même victime des miliciens et de la
! gestapo le 8 Juillet 1944.

! " José avait été arrêté au retour de Saint-Evroult
! où il était venu me prévenir de la présence de la Ges-
! tape. Cet homme m'a sauvé la vie par son dévouement.

! " Je ne connais aucun des miliciens, mais dernière-
! ment des inspecteurs des Renseignements Généraux d'A-
! lençon nous ont convoqués ma femme et moi à Alençon,
! à l'effet de reconnaître un des miliciens ayant ~~partici~~
! participé aux crimes de Touquettes. Ma femme a reconnu
! cet individu comme étant venu à Saint-Evroult-Notre-
! Dame-du-Bois le 8 Juillet 1944. Il s'agit d'un nommé
! CHAPRON, aujourd'hui écroué à la maison d'arrêt d'Alen-
! çon.

! C'est tout de que je puis vous dire sur cette
! affaire.

! Lecture faite persiste et signe.

! 2o) - Mme GEROME, née Gallais, Madeleine, âgée de 32
! ans, épicière, demeurant à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-
! Bois(Orne), qui déclare à son domicile à 13h30:

! " Le 6 Juillet 1944, j'ai reçu la visite de mili-
! ciens accompagnés d'individus de la Gestapo. Ils ve-
! naient pour chercher mon mari qui faisait partie de
! la résistance. Celui-ci, grâce au dévouement de Riestra
! José, sujet espagnol, qui était allé la prévenir, avait
! réussi à prendre la fuite. Ces miliciens qui avaient
! tout fouillé chez moi, m'ont emporté 8 à 10.000 francs
! environ et quantités d'autres marchandises.

! " Dernièrement, j'ai été convoquée à Alençon, à
! l'effet de reconnaître un milicien qui avait été arrê-
! té. Je me suis rendue à Alençon et ai très bien reconnu
! en cet individu l'un des miliciens qui était venu à
! Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, le 8 Juillet 1944, jour
! où ils ont incendié le bâtiment au "BOIS-MASSOT" à Tou-
! quettes, et où furent tués Riestra, BOUDON et LEFEVRE.

! " Cet individu, c'est-à-dire le milicien arrêté et
! écroué à Alençon, qui se nomme CHAPRON, s'est vanté à
! Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, le 8 Juillet 1944,
! qu'il avait tué un petit espagnol, en faisant allusion
! à Jose. Ces paroles ont été prononcées dans mon magasin
! , par CHAPRON lui même. Cet homme, m'a nommé les noms de

! "camarades qui l'accompagnait à Saint-Evreult, le jour
! "du crime. Ils étaient au nombre de 11.

! " C'est tout les renseignements que je puis vous
! "fournir au sujet de cette triste affaire.

! Lecture faite persiste et signe.

! Les frères LEVIONNAIS, qui ont reconnu en des
! miliciens des individus de Caen, et qui ~~xxx~~ étaient
! réfugiés à Touquettes à l'époque des crimes, ont quit-
! té cette localité pour rentrer à Caen, rue des Che-
! vrefeuilles. Leur audition n'a pu être faite.

! L'état-civil de RIESTRA, José, n'a pu être re-
! cueilli à Saint-Evreult. Les miliciens lui ont empor-
! té toutes ses pièces d'identité ainsi que son argent.
! Cet homme ~~xxx~~ travaillait pour le compte de la Socie-
! té Mancelle des Combustibles, dont le Siège Social,
! est au Mans. Son état-civil pourrait peut-être être
! fourni par ses patrons.

! L'état-civil de LEFEVRE, n'a également pu être
! relevé. La femme de ce dernier réside à Sainte-Gau-
! burge(Orne).

! L'état-civil de BOUDON est le suivant: BOUDON
! Roger, né le 12 Février 1909 au Sap-André(Orne), fils de
! ?? et de???, demeurant à Orgères(Orne), au lieu dit
! les Hautes-Forges.

! Clos à Saint-Evreult(Orne), le vingt et un Octobre
! 1944, à 14 heures;

! en six expéditions destinées;
! la première, avec la Réquisition, à M.le Procureur
! de la République à Argentan;
! la deuxième, à M.le Secrétaire Général pour la
! Police, Service Régional des Renseignements Généraux
! (à Rouen);
! la troisième, à M.le Préfet de l'Orne(Cabinet);
! la quatrième au Service Départemental des Ren-
! seignements Généraux à Alençon;
! la cinquième, à M.le Sous-Préfet à Argentan;
! la sixième à nos chefs.

Forain

Forain